

(Fonds privés pour financer les hautes écoles:) un potentiel élevé encore inexploité

12.04.2018

D'un coup d'oeil

La collaboration entre les hautes écoles et le secteur privé est sous le feu de la critique, une fois de plus. On ignore volontiers les avantages qu'elle apporte non seulement aux hautes écoles, mais également à la société dans son ensemble. Les hautes écoles renforcent leurs efforts dans ce domaine, ce qui est une bonne nouvelle. L'EPFZ souhaite notamment chercher davantage de sponsors à l'étranger.

Selon article paru récemment dans la NZZ, l'ETH Zürich Foundation a encaissé 55 millions de francs de dons et de fonds de sponsoring en 2017. Cela ne représente que 1,6% de son budget annuel, qui totalisait 3,42 milliards de francs.

Dans le paysage suisse des hautes écoles, les fonds privés ne jouent, généralement, qu'un rôle secondaire. Si on additionne tous les fonds privés, à savoir les mandats de recherche du secteur privé, les contributions provenant de fondations, les frais d'écologie et les taxes d'examen, les recettes générées par la formation continue et des services ainsi que les autres recettes privées des hautes écoles, la part des fonds privés atteint 14% seulement en Suisse. À titre de comparaison, la part des fonds privés dans des hautes écoles de pays à la pointe de la recherche, comme les États-Unis, le Japon, l'Australie ou le Royaume-Uni, est bien plus importante (cf. figure): elle se situe entre 43% et 68%.

Un financement public solide reste important

L'augmentation des moyens privés en Suisse ne doit pas entraîner une baisse des deniers publics. En effet, un financement solide des hautes écoles suisses par les pouvoirs publics reste important. Il constitue le fondement d'un enseignement et d'une recherche de qualité et apporte une sécurité pour la planification. L'augmentation des fonds privés contribuerait à accroître l'autonomie des hautes écoles, ce qui leur permettrait de fixer les priorités là où cela leur semble judicieux. Comme le montre l'exemple de l'ETH Zürich Foundation, les fonds privés élargissent la marge de manœuvre entrepreneuriale. De plus, une autonomie aussi grande que possible est indispensable pour l'excellence de l'enseignement et de la recherche.

[1] Les fonds publics comprennent le financement de base fourni par l'État ainsi que les fonds versés aux hautes écoles de la part de programmes nationaux visant à promouvoir la recherche. Ils ne tiennent cependant pas compte des projets de recherche internationaux. La Suisse ne figurant pas dans le rapport de l'OCDE, les chiffres sont calculés sur la base des données de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

[2] Rapport sur l'éducation de l'OCDE (2016), OFS SIUS, calculs d'economiesuisse



Dominique Rochat

Responsable de projets Senior Énergie, environnement, infrastructures et numérisation



Rudolf Minsch

Responsable Politique économique générale & Économie extérieure, Chef économiste, membre de la direction